

Image not found or type unknown



Frais de notaire à taux réduit ?

Par **Chaaba**, le **13/02/2019** à **08:07**

Bonjour.

J'ai en vue d'acheter une maison de 2015 qui n'a pas été achevée par ses propriétaires. Il reste des travaux à effectuer et celle ci n'a jamais été habitée. Puis-je bénéficier de frais de notaire réduits ? A quel taux s'élèveront ces frais ?

Merci de votre réponse.

Cordialement.